

## COMPÉTENCES POUR LA CERTIFICATION DES ENSEIGNANT(E)S

Alors que ces compétences découlent de l'ensemble général des recherches en éducation portant sur la formation des enseignant(e)s, l'enseignement et l'apprentissage, la plupart des compétences reflètent les attentes envers les candidat(e)s à l'enseignement. De plus, ces compétences correspondent aux normes de compétences pour la certification des enseignant(e)s en Saskatchewan. C'est la responsabilité des candidat(e)s d'employer le portefeuille professionnel comme outil pour recueillir des preuves de leur progrès envers les buts du programme du Collège d'éducation.

1. Compétences professionnelles	2. Compétences de connaissances	3. Compétences en enseignement	4. Compétences disciplinaires
<p>1.1 démontre la capacité de maintenir des relations professionnelles respectueuses, interdépendantes et équitables avec des apprenant(e)s, collègues, familles et communautés;</p> <p>1.2 démontre un comportement éthique et la capacité de collaborer pour le bien de tous les apprenant(e)s;</p> <p>1.3 démontre un engagement envers la justice sociale et la capacité de créer un environnement enrichissant inclusif, équitable et adapté à la culture pour l'autonomisation de tous les apprenant(e)s;</p> <p>1.4 démontre un engagement envers le service et la capacité de devenir des apprenant(e)s et investigateurs réfléchis à vie.</p>	<p>2.1 démontre des connaissances sur la façon dont le contexte colonial du Canada, particulièrement en Saskatchewan et dans l'ouest canadien, a un impact sur l'enseignement et l'apprentissage pour les peuples autochtones et non-autochtones;</p> <p>2.2 démontre des connaissances au sujet de la culture et de l'histoire des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits (par exemple les traités, les écoles résidentielles, les certificats de concession et la vision du monde) et leurs impacts sur les expériences et relations contemporaines;</p> <p>2.3 démontre des connaissances portant sur un certain nombre de matières enseignées dans les écoles de la Saskatchewan (connaissances disciplinaires/interdisciplinaires);</p> <p>2.4 démontre une compréhension des contextes organisationnel et juridique de l'éducation scolaire;</p> <p>2.5 démontre une maîtrise de la langue d'instruction;</p> <p>2.6 démontre sa capacité d'utiliser les technologies facilement, stratégiquement et de manière appropriée;</p> <p>2.7 démontre la capacité de rechercher/poursuivre de nouvelles connaissances</p>	<p>3.1 démontre la capacité d'utiliser les recherches pédagogiques, l'enquête et les données pour des fins de planification, d'enseignement et d'évaluation;</p> <p>3.2 démontre la capacité d'utiliser des approches concrètes, équitables et holistiques pour l'analyse et l'évaluation;</p> <p>3.3 démontre la capacité d'utiliser une grande variété de stratégies et méthodologies pédagogiques pour accommoder les styles d'apprentissage des apprenant(e)s individuel(le)s et appuyer leur croissance en tant qu'êtres sociaux, intellectuels, physiques et spirituels.</p>	<p>4.1 démontre des connaissances au niveau du programme d'études et des politiques de la Saskatchewan et applique ces principes, tels que définis par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, dans sa planification de leçons et d'unités d'étude et dans sa planification annuelle;</p> <p>4.2 démontre la capacité d'intégrer les connaissances, le contenu et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans tous les domaines d'enseignement; et</p> <p>4.3 démontre la capacité de planifier la programmation pour façonner un « programme d'études vécu » qui rassemblera les besoins de l'apprenant(e), la matière et les variables contextuels de manière appropriée au développement, adaptée à la culture et significative.</p>